

Michel Rocard

# Ethique et Démocratie



ENTRÉE LIBRE  
LABOR ET FIDES



Coll. MichelRocard.org

**Éthique et démocratie**

Coll. MichelRocard.org

## ENTRÉE LIBRE

Collection dirigée par Serge Molla  
avec la collaboration de Sophie Reymond

« Entrée libre » publie des essais, des ouvrages d'actualité religieuse, historique et contemporaine à l'intention d'un large public.

1. Claude F. Molla, *L'Islam, c'est quoi?*
2. Robert Grimm, *Culpabilité sans issue ?*
3. Francine et André Dumas, *Marie de Nazareth.*
4. Christian Duquoc, *La femme, le clerc et le laïc.*
5. Jacques Galtier, *Protestants en révoluw.*
6. Jean-Marc Prieur, *Responsables de la création.*
7. Eric Fuchs et Christian Grappe, *Le droit de résister.*
8. Jean Baubérot, *La laïcité, quel héritage ?*
9. Denis Müller, *Fascinante astrologie.*
10. Jean Baubérot et Jean-Paul Willaime, *ABC du protestantisme.*
11. Otto Schlifer-Guignier, *Et demain la terre...*
12. Carl-A. Keller, *New-Age.*
13. Pierre-Luigi Dubied, *L'angoisse et la mort.*
14. Raphaël Aubert, *La tentation de l'Est.*
15. Wolf Krotke, *La chute du mur.*
16. Eric Junod, *Les sages du désert.*
17. Jean-Pierre Bastian, *Amérique latine. /492-1992.*
18. Bernard Reymond, *La femme du pasteur.*
19. Bernard Hort, *Rêver l'Eglise.*
20. Pierre-André Stücki, *Les leçons de l'existentialisme.*
21. Bernard Chevalley, *La foi en ses tennes.*
22. Christian Demur et Denis Müller, *L'homosexualité.*
23. Pierre Oisel, *Corps et esprit.*
24. Olivier Abel, *La justification de l'Europe.*
25. Jérôme Koechlin, *Villes du Golfe après la tempête.*
26. Denis Müller, *Réincarnation et foi chrétienne.*
27. Dora C. Valayer, *Le respect des hôtes.*
28. James H. Cone, *Malcolm X et Martin Luther King.*
29. Jean-Denis Kraege, *Les pièges de la foi.*
30. Françoise Smyth-Florentin, *Les mythes illégitimes.*
31. Eric Fuchs, *La morale selon Jean-Paul II.*
32. Pierre Oisel, *Pourquoi baptiser.*
33. Denis Müller, « ... mais tous étaient frappés ».
34. Michel Bouttier, André Dumas, Eric Fuchs, *Les mémoires nécessaires.*
35. Jean-Denis Kraege, *Le procès du diable.*
36. Michel Rocard, *Ethique et démocratie.*

*ENTRÉE UBRE N° 36*

**Michel Rocard**

**Éthique  
et démocratie**

**Avant-propos d'Eric Fuchs**

**Labor et Fides**

ISBN 978-2-8309-0834-3

Si vous souhaitez être tenu au courant de nos publications,  
il suffit de nous le signaler à notre adresse.

© 1996 by Editions Labor et Fides  
1, rue Beauregard, CH - 1204 Genève

Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation  
en quelque langue et de quelque façon que ce soit réservés  
pour tous pays

## Avant-propos

Le texte que nous publions reproduit la conférence, revue par son auteur, donnée par Michel Rocard le 20 mars 1996 à Genève, à l'occasion de l'inauguration officielle de *l'Institut romand d'éthique* des Facultés de théologie protestante de Suisse romande. Deux mots de présentation de cet Institut.

Créé à l'instigation de la Faculté de Genève, avec l'appui immédiat et chaleureux des deux Facultés de Lausanne et de Neuchâtel, l'I.R.E. est un signe de plus de la volonté de collaboration de ces trois institutions universitaires.

En effet, après l'Institut d'histoire de la Réformation (Genève), l'Institut des sciences bibliques, l'Institut romand de pastorale (Lausanne) et l'Institut romand d'herméneutique et de systématique (Neuchâtel), voici donc, par la volonté de nos trois Facultés et l'accord des Rectorats de nos trois Universités, un institut consa-

cré à l'éthique. Domicilié à Genève, il a pour visée générale de favoriser le travail théologique en matière d'éthique et de lui permettre de s'inscrire avec compétence dans le débat actuel sur les conditions d'une éthique dans une société pluraliste.

Sa mission a été précisée par les trois termes : recherche, formation et service. La recherche ne peut plus aujourd'hui être menée par des individus isolés ; l'ampleur du champ et la complexité des problèmes posés sont telles qu'il faut que toute recherche, fût-elle spécialisée, s'inscrive dans un ensemble de collaborations indispensables. Ainsi, l'I.R.E. se donne pour première tâche de regrouper les chercheurs en éthique pour leur fournir ce cadre de collaboration et une stimulation par la participation à des colloques.

La formation, elle, passe par la mise en commun des ressources en matière d'éthique disponibles dans nos diverses Facultés.

D'autres formes d'enseignement seront peu à peu mises sur pied, en particulier dans le cadre du troisième cycle.

Quant aux services, il s'agira de mettre l'I.R.E. à la disposition de ceux qui, dans l'Uni-

versité, la Cité ou l'Église, souhaiteront faire appel à lui pour de la documentation ou la constitution de dossiers sur des thèmes précis.

Mais pour favoriser la recherche et la formation, il faut, même en théologie ! quelques moyens. Seule une collaboration romande nous permettra de dépasser la modestie où nous nous confinons, modestie qui dans le contexte des exigences intellectuelles d'aujourd'hui, loin d'être une vertu, mène ceux qui s'en contentent à la médiocrité et à la marginalisation.

C'est là la raison essentielle de la création de l'I.R.E.: marquer une claire volonté d'ouvrir la réflexion théologique sur les débats les plus vifs et les plus importants de notre société post-moderne. Claire décision de se refuser au repli intégriste ou moralisateur ; si nous avons des convictions, ce n'est pas pour prétendre avec elles clore le débat ou en tirer des leçons de morale, mais pour ouvrir, dans le champ de la réflexion sociale et culturelle, un autre type de débat que celui dominé par l'utilitarisme et le cynisme des soi-disant réalistes.

Mais pourquoi alors ne pas avoir créé un Institut plurifacultaire, et être resté entre théologiens ? En matière d'éthique, plus peut-être qu'en tout autre, le travail plurifacultaire sup-

pose une égalité de compétences des différents partenaires. Or, il faut reconnaître que la réflexion éthique n'est pas également développée dans nos différentes facultés. Notre souhait, en créant l'I.R.E. (F.T.), est de susciter dans les autres facultés de nos Universités, la création d'une unité semblable de réflexion éthique. Il sera alors plus juste, sinon plus facile, d'envisager un Centre universitaire plurifacultaire d'éthique, Centre que nous appelons de nos vœux. J'ajoute que le fait que l'I.R.E. soit domicilié dans nos facultés de théologie ne signifie pas, vraiment pas, que seule la réflexion théologique y aura droit de parole. C'est à réfléchir à l'apport possible de cette réflexion théologique à l'élaboration d'une éthique pour notre temps que nous nous consacrerons, mais une telle tâche n'a de sens que dans le dialogue critique avec la philosophie actuelle, avec les sciences humaines, sociologie, politologie, économie en particulier, avec les questions qui naissent de pratiques médicales, prises entre exigences économiques et nouvelles connaissances génétiques, ou plus largement encore des questions que posent des nouveaux modes de vie, entre autres sexuel et familial, de nos contemporains. Dans tous ces domaines, quelle est aujourd'hui l'exigence de la justice?

On voit ainsi se dessiner les axes principaux

de la recherche en éthique : les problèmes liés à la santé, de la P.M.A. à la gestion des coûts, les questions éthiques posées par les pratiques économiques ; l'avenir et la fragilité des institutions politiques démocratiques ; l'éducation morale, personnelle et sociale; sans oublier l'importance croissante des préoccupations religieuses qui posent elles aussi de redoutables questions éthiques. On le voit : le travail ne manquera pas ; ce qui risque de manquer en revanche, ce sont les moyens en ressources humaines et financières : osera-t-on un jour dire quelle part des budgets de recherche est consacrée à l'éthique ?

Nous considérons donc la création de l'i.RE. comme un premier pas, important, mais qui devra être suivi d'autres, si l'on veut simplement être au niveau des questions que notre société affronte. Nous ne cessons d'augmenter notre savoir et notre pouvoir, il ne faudrait pas que la distance croisse encore entre eux et la conscience morale des responsabilités qu'ils impliquent<sup>1</sup>.

En demandant à Michel Rocard d'être en

---

<sup>1</sup> Si vous souhaitez en savoir plus sur l'I.R.E., sur ses projets et sur ses structures internes, vous pouvez en tout temps vous adresser à: Institut romand d'éthique, Faculté de Théologie protestante, Université de Genève, 1211 Genève 4 (tél. (022) 705.74.24).

quelque sorte le parrain de notre tout jeune Institut, nous souhaitons d'emblée à la fois marquer notre volonté d'ouverture et indiquer sans réticence notre caractère protestant ! Comme on le lira dans le texte qui suit, M. Rocard, par le souci éthique qu'il n'a cessé et ne cesse de manifester au cœur des engagements politiques qui sont les siens, montre à l'évidence que ni l'éthique ni le protestantisme ne lui sont étrangers.

Dans le très beau dialogue qu'il a eu avec P. Ricœur, publié par *Esprit* (1991), M. Rocard plaide pour la noblesse de l'action politique tout en ajoutant « je suis bien entendu à la recherche de légitimités nouvelles, autres que celles du marché entendu comme extension de la logique marchande aux différents domaines de la société » (p. 9). Et refusant le cynisme de ceux qui décrivent notre culture comme celle de « l'ère du vide », il ajoute : « Car je ne suis pas prêt à renoncer aux valeurs qui sous-tendent mon action politique. » Respect d'autrui, respect de la vie humaine, respect aussi de la parole (son fameux « parler vrai » qui fit souffler naguère sur la langue de bois politicienne un air rafraîchissant !), telles sont quelques-unes de ces valeurs qui ont inspiré son action.

Dans un moment de l'histoire où le politique est déconsidéré, voire humilié, à la fois par un

individualisme qui perd tout sens du bien commun et une économie de plus en plus méprisante pour tout ce qui ne correspond pas à ses critères de profit, nous souhaitons mettre en évidence la réelle grandeur de la tâche politique, en particulier par ses aspects éthiques. Avec infiniment d'humour et d'humilité, M. Rocard a parfaitement rempli ce rôle et montré que la politique peut aussi s'honorer du souci de la justice et de la solidarité.

Par là, nous voulons placer notre Institut dans une perspective où la rigueur intellectuelle exigée par notre appartenance aux structures universitaires peut et doit se combiner avec un réel engagement pour une éthique de la justice. On peut remercier Michel Rocard de nous aider à penser que cela est possible.

Eric Fuchs, directeur de l'I.R.E.

Coll. MichelRocard.org

## Éthique et démocratie<sup>1</sup>

Il y a dans le déroulement de cette cérémonie d'inauguration une petite bizarrerie. Pourquoi demander à un politique de faire l'intervention inaugurale ? Nous autres politiques avons assez de raisons de rester modestes sur ce sujet difficile. On ne saurait gouverner impunément. Je rappelle que tout pouvoir, et tout au long de l'histoire, est toujours né de deux fonctions qui consistent à maîtriser et à canaliser la violence et à contrôler la répartition de l'argent, que tout pouvoir par définition contrôle des choses réputées sales. Il peut s'occuper de politique éducative ou culturelle après, mais c'est un en-plus, ce n'est pas son fondamental. Quand au fondamental, il est dans une confrontation brutale avec l'éthique. La vocation des politiques, Messieurs les professeurs et animateurs, responsables de l'Institut romand d'éthique, serait plutôt de vous

---

<sup>1</sup> Texte du discours prononcé par Michel Rocard à la cérémonie d'inauguration de l'Institut Romand d'Éthique à Genève le 20 mars 1996.

écouter avec la plus grande attention, de méditer vos conclusions dans un silence attentif, voire de vous soumettre quelques objets de perplexité, ce à quoi, d'ailleurs, je ne vais pas manquer, car je vais finalement, vous vous en apercevrez tout à l'heure, vous apporter infiniment plus de questions que de réponses. Mais, enfin, c'est vous qui l'avez voulu. Vous allez subir mon verbe, moi qui n'ai aucune culture philosophique, qui n'ai pas fait cet apprentissage, qui ai dû, quand j'ai reçu votre lettre, ou du moins quand j'ai répondu «oui», avoir recours aux grands dictionnaires pour savoir ce que, grand Dieu, pouvait être l'éthique. Je vais donc caracoler sur le sujet.

*Éthique et démocratie*, ce n'est pas l'éthique et la politique, ni l'éthique et le pouvoir. Il ne s'agit donc pas de chercher à établir des relations entre deux ensembles ou deux univers conceptuellement étrangers l'un à l'autre, parfaitement distincts, et qui sont hétérogènes par leur définition, éthique et politique ou éthique et pouvoir. Il s'agit, au contraire, d'explorer en quoi un type particulier de régime politique, dont la définition même incorpore une certaine référence éthique, appelle de ce seul fait, du fait de sa définition, une interrogation plus générale sur les conditions éthiques qu'il lui faut remplir pour être à la hauteur de sa propre ambition. Et pour

ce faire, il convient, sans doute, d'éclairer quelque peu les concepts que nous utilisons. D'où, après ce premier temps introductif de ma démarche, le deuxième temps qui conduira, très vite, je l'espère, à s'interroger sur ce concept d'éthique.

Qu'est-ce que c'est? J'ai noté d'abord, avec d'ailleurs une certaine surprise amusée - mais il fallait bien que je commence par le commencement - que nos grands dictionnaires, *le Grand Robert*, *le Trésor de langue française*, définissent l'éthique comme un contenant et non à partir de son contenu. Pour *le Robert*, l'éthique c'est la science de la morale, l'art de diriger la conduite. Comment? Ce n'est pas dans la définition. Pour *le Trésor de la langue française*, le monument de la langue française - qui, comme on le sait, est au général de Gaulle ce que la Pyramide de la Cour carrée du Louvre est à François Mitterrand, du point de vue du nom légué et de l'effort budgétaire pour faire un immense travail, en l'espèce lexicographique - pour *le Trésor de langue française* donc, l'éthique est la science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale : la science qui traite... On n'a pas une référence au contenu là non plus. Donc ce dernier est neutre par rapport à la définition même du champ, et voilà qui n'est pas sans intérêt. C'est sans doute

pourquoi Paul Ricœur, dans une courte et lumineuse conférence, intitulée « Fondement de l'éthique » et publiée dans le *Cahier d'automne du christianisme social*, en 1984, préfère parler, lui, d'intention éthique, quand il aborde le problème de la définition du contenu, donc des éléments constitutifs de l'éthique. Intention éthique - l'éthique étant le contenant. Et je voudrais rappeler très brièvement sa problématique parce que je la crois juste et très éclairante pour notre propos.

Pour Ricœur, la démarche éthique s'organise à partir de trois pôles. D'abord un pôle « je », « moi », un pôle personnel. Ce qui *me* distingue de l'animalité, c'est que je peux modifier la nature, changer le cours naturel des choses, au moins dans mon environnement immédiat. Je peux agir. Au fondement de l'éthique est donc *ma* liberté. La question éthique est celle de savoir à quoi je l'utilise mais cette question - à quoi j'utilise ma liberté - n'a de sens que précisément parce que l'intention éthique commence par l'affirmation de *ma* liberté. Et j'ajoute que c'est dans mon intention éthique que je choisirai ou non de placer ma foi ou ma croyance. Mais cela ne suffit pas à définir l'éthique ; bien entendu il y a un pôle « tu », « toi ». Je ne peux avoir d'intention éthique quant à moi-même que parce que je suis homme et homme libre. On

vient de le voir. Or, tu es homme ou femme. La première rencontre de mon intention éthique est celle de *ta* liberté et je veux que *ta* liberté soit, car tu es semblable à moi. Nier *ta* liberté serait nier le fondement de la mienne. Et je note tout de suite au passage que je ne suis pas sûr que tu aies la foi. Le passage à une éthique collective commence donc déjà à rencontrer cette interrogation. Pour moi, elle est laïque dès ce passage du pôle « je » au pôle « tu ».

Mais il y a un troisième pôle, et Paul Ricoeur parle là du triangle éthique, le pôle « il », au singulier ou au pluriel. C'est le pôle extérieur au dialogue, le pôle neutre, celui de l'autre anonyme ou mieux de tous les autres. Il est représenté par les termes collectifs et neutres que nous donnons au résumé de notre dialogue entre le « je » et le « tu ». Des valeurs comme une cause à défendre - un idéal, une œuvre à parfaire, ou à faire, des valeurs. En fait, on s'aperçoit vite que c'est le pôle de la règle. Mais la règle, comme le langage, découle du passé. On peut chercher à la modifier, on ne la façonne pas, on en hérite très largement, quitte à la corriger, l'homme aussi étant enraciné dans une histoire. On notera au passage que les deux premiers pôles sont purement affirmatifs. On construit, on affirme une liberté, on reconnaît l'autre, et l'on pose ou l'on institue des valeurs. C'est le troi-

sième pôle qui commence à incorporer du négatif ou plus proprement de rinterdictif si caractéristique de la norme ou de la règle. Là s'opère le passage de l'éthique à la morale. Le pôle neutre ou collectif de l'éthique se nouit petit à petit de valeurs - justice, égalité, tempérance, amitié. Je cite ces quatre-là parce que ce sont celles que cite Paul Ricœur dans cet inoubliable article - valeurs qui expriment nos préférences. Mais dès que nous classons les valeurs par lesquelles on peut qualifier nos références sociales en ordre de préférence, on trouve aussi celles que l'on ne préfère pas et celles que l'on rejette, et on en vient à associer des normes sociales à ces valeurs, d'où découlent des impératifs et aussi des interdictions. Et c'est de cet ensemble, et notamment des interdictions, que découle la loi, laquelle exprime le code moral collectif, préférentiellement sous la forme de ces interdictions. Et comme le dit Ricœur en conclusion de cette réflexion, « le formalisme en éthique définit la moralité, mais l'éthique a une ambition plus vaste » - fondamentale à mon sens - « celle de reconstruire tous les intermédiaires entre la liberté, qui est le point de départ, et la loi, qui est le point d'arrivée ». Le champ est donc vaste, il nous faut être davantage que des restrictifs.

Troisième point : la démocratie. Revoyons les grands dictionnaires, cela fait toujours du

bien. Le *Robert* dit: « Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens, au peuple. » Le *Trésor de la langue française* dit : « Régime politique, système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens. » Voilà les définitions de nos plus grands instruments de langue française. Il n'est pas indifférent pour notre propos qu'aucun de nos deux grands dictionnaires ne fasse suffisamment confiance au mot de « peuple » pour se permettre de ne pas l'accompagner de cette précision quelque peu tautologique : « l'ensemble des citoyens ». On peut convenir - je ne parlerai pas de voisinage historique ou géographique proche - on peut convenir qu'historiquement le peuple a connu, ici ou là, des expressions d'une uniformité telle qu'elle en devenait totalitaire. L'additif « l'ensemble des citoyens » est donc un correctif, je crois, utile, et il lève un risque d'ambiguïté. Mais n'oublions pas non plus que toutes ces définitions, qui remontent quand même à quelques siècles maintenant, s'accompagnent fort bien d'une définition du peuple à partir de sa moitié, je veux dire de sa moitié masculine. La partie féminine de l'humanité n'est incorporée au peuple que depuis peu de temps. C'est un progrès de civilisation remarquable, mais tardif !

Qu'est-ce qui découle de ces définitions, que je viens de relire, sur le plan éthique ? Première conséquence de cette seule définition : le peuple ne dépend pas d'une autorité suprême préétablie pour exercer son pouvoir : il est libre. Et on va retrouver par rapport aux Églises et à la foi le fait que l'autre est libre, et qu'on n'est pas sûr que tout le monde ait la foi. Dès qu'on entre en démocratie, en fait, on rencontre sa logique laïque, pratiquement tout de suite. En tout cas, le peuple étant libre, chacun des citoyens est confronté à la question éthique de l'usage qu'il fait de sa liberté. Et qui dit démocratie, dit affirmation pour chacun du pôle « je » de l'éthique. J'affirme ma liberté, je me soumetts à la question de savoir l'usage que j'en fais. Mais immédiatement et du seul fait que nous sommes en société, chacun des citoyens rencontre une liberté de l'autre aussi respectable que la sienne. Et le pôle « tu » est créateur car il y a beaucoup de « tu ». C'est le propre de l'exigence démocratique, qu'il n'y ait pas de démocratie sans égalité de droits. Cette seule phrase a des conséquences immensément contraignantes. Et enfin, bien sûr, cela résulte de la multiplicité des « tu » auxquels est confronté chaque individu : le peuple ne saurait perdurer, vivre sans des règles d'organisation, des règles de vie. La démocratie est ainsi un régime politique et un système de gouvernement. Là, je crois que *le Trésor de la*

*langue française* a raison et que *le Robert* fait une erreur de définition. Il ne s'agit pas seulement d'une doctrine. Nous sommes donc dans un régime de règles qui doit viser à assurer le fait que la souveraineté s'exerce par le peuple. Il en découle que, par sa définition même, le régime démocratique incorpore, au moins pour ce qui est de l'organisation sociale, l'impératif : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse », ou pour situer plus exactement et plus complètement la phrase de Kant telle qu'elle a été traduite en français : « Agis de telle sorte que tu traites toujours l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen. » La phrase est un peu complexe mais chaque mot compte : c'est Emmanuel Kant ! Ce qui amène à interpellier la démocratie au nom même de l'éthique en constitution, en recherche. Je vais maintenant le faire dans les quatrième, cinquième et sixième temps de ma démarche en interpellant la démocratie sous trois aspects. D'abord dans son mode d'organisation. Est-ce que dès sa structuration, dès sa définition elle répond à l'ambition que comporte sa définition ? Ensuite dans ses finalités et enfin, bien sûr, dans sa marche quotidienne. Car toute politique démocratique est toujours justiciable d'un jugement éthique.

Mode d'organisation: Naturellement, je vais être très sélectif. Car les questions sont vastes. Sur le problème des modes d'organisation de la démocratie, donc de sa capacité à être fidèle à sa définition même, je vous proposerai de réfléchir à trois questions.

Première question: Le système correspond-il à sa définition ? Ce qui pose trois sous-questions : L'égalité est-elle réelle entre les citoyens ? Dans toutes dispositions inégalitaires de l'organisation de nos sociétés, il y a matière à interrogations éthiques. Leur inventaire nous occuperait toute une soirée, je me borne à cette allusion.

Deuxième sous-question, elle est un peu derrière nous maintenant, mais le réveil de ce qu'elle comporte est tout à faire lourd : démocratie directe ou démocratie représentative ? Les fondateurs de la démocratie, l'un des principaux d'entre eux est Jean-Jacques Rousseau, mais il y a beaucoup de constituants de la période de la Révolution française, ne supportaient pas l'idée de la représentation, que beaucoup ont considérée comme une forme d'usurpation. On a mis des décennies à accepter l'idée d'accoler le mot de démocratie à celui de représentation. Démocratie représentative, pour certains des plus éminents théoriciens de la démocratie, c'est déjà une

trahison dans les termes. La démocratie ne peut être qu'exercée directement par le peuple. Naturellement, les problèmes de dimension rendent la chose difficile, mais sur le plan théorique le débat est très clair. Pierre Rosanvallon, je crois, nous a sorti un lumineux essai sur ce sujet il n'y a pas très longtemps, dont je conseille la reprise en charge et le réexamen, parce que cette question est lourde de conséquences sur les infirmités de la démocratie représentative, dans la crise sociale que nous vivons aujourd'hui.

Et puis dans la rubrique « le système correspond-il à sa définition ? » vient la troisième sous-question. C'est celle de la séparation des pouvoirs, qui se pose de deux manières: Y a-t-il une vraie séparation des pouvoirs et y a-t-il suffisamment de contre-pouvoirs pour équilibrer chacun d'eux ? Dans l'idée de démocratie il y a aussi - ce n'est pas implicite dans la définition, mais c'est incorporé à la longue émergence de ce concept - l'idée que le pouvoir est dangereux, que le pouvoir absolu corrompt absolument et que par conséquent un système démocratique doit s'organiser pour limiter les excès possibles du pouvoir. D'où le concept de séparation des pouvoirs que, comme vous le savez, nous devons à Montesquieu. Avec beaucoup de questions : premièrement, y a-t-il reconnaissance et établissement de contre-pouvoirs pour les nouveaux

pouvoirs? Je tiens qu'aujourd'hui la régulation de nos sociétés est faite par six éléments et non pas par trois. Des exécutifs, bien entendu, des législatifs aussi, c'est clair, des pouvoirs des autorités judiciaires, c'est bien net. Mais comment ne pas reconnaître qu'il y a une autonomie du pouvoir économique et financier, qu'il y a une autonomie du pouvoir technologique et scientifique, et peut-être plus encore une autonomie, une responsabilité particulière sur la société, du pouvoir médiatique. Dans ces trois derniers cas, surtout le dernier, le problème de contre-pouvoir fait largement problème. Le pouvoir médiatique est probablement le premier grand instrument régulateur de la société contemporaine qui n'ait aucun contre-pouvoir face à lui. Un de mes conseillers en image m'a dit un jour: « Attention, le système est totalitaire. » Il ne parlait que du système médiatique. Et je crois que c'est vrai. Toute personne menacée d'une erreur judiciaire, accusée sans preuves, mais déjà accusée par la presse sait ce qu'il en coûte de voir le caractère totalitaire du système et le prix de l'absence de contre-pouvoir.

Deuxième question - nous sommes toujours dans les modes d'organisation de la démocratie : La démocratie peut-elle se limiter à la sphère politique ? C'est une question dont je ne laisserai pas dire qu'elle n'a aucun rapport avec l'éthi-

que, même si je ne suis pas en état de fournir des éléments de critique éthique et des réponses à cet égard. Et cela vaut aussi bien pour le pouvoir dans toutes nos grandes organisations collectives et notamment dans celles qui sont associatives, celles qui montent vers le pouvoir public. L'organisation du pouvoir dans nos partis politiques, dans nos syndicats, dans nos structures associatives, fait aussi problème sur le plan de la question de savoir si le pouvoir appartient vraiment au peuple, ou du moins au peuple-membre, au peuple associé. Je vous laisse cette deuxième question qui est immense sans autre souci qu'une mention.

Mais toujours sur le plan des modes d'organisation de la démocratie, j'arrive plus près du politique, mais aussi peut-être à plus délicat. Car le troisième point c'est: L'information permet-elle le bon fonctionnement de la démocratie? Le malheur de nos sociétés est que nous sommes les enfants des *Lumières*, c'est-à-dire d'une période où on a pensé que la science, et notamment les sciences exactes, les sciences positives, allaient nous donner petit à petit la maîtrise de la société, et conduiraient vers un gouvernement conduit par la rationalité des hommes. Et puis il y a eu divorce conceptuel, et les sciences exactes se sont enracinées dans des paradigmes, notamment la physique, dont les équations sont réver-

sibles, d'où le temps est exclu et où la matière n'a pas d'histoire. Il est par exemple démontré que c'est seulement, par un accident initial, qui est le fruit du hasard, que les planètes tournent autour du soleil et que la galaxie tourne dans un certain sens ; elles auraient pu tourner dans l'autre, les équations sont les mêmes. Il n'y a donc pas de durée ni de temps et, par conséquent, pas d'historicité dans la physique jusqu'à la période la plus moderne. Ces paradigmes, venus des sciences exactes, laissaient naturellement sans réponse tout le questionnement qui se voulait rationnel et scientifique des sciences humaines sur la société des hommes. Et nous enregistrons ce désordre avec une non-capacité à utiliser des références scientifiques et surtout des paradigmes qui ne soient communs à l'ensemble du corpus scientifique - sciences dures et sciences molles, sciences humaines et sciences exactes.

Mais voilà que depuis quelques décennies on découvre l'aléatoire, les théories du chaos, l'intervention du hasard, l'historicité, l'irréversibilité des choix d'évolution, et surtout un paradigme majeur - c'est celui que je voulais citer qui m'a amené à faire cette petite digression - l'ensemble de l'univers, y compris dans sa matière inerte, semble régi par un paradigme d'auto-organisation. Et tant les physiciens et les

chimistes adoptent ce paradigme, je pense aux travaux de Prigogine, que maintenant les neurobiologistes avec ce présupposé que la matière vivante aussi est soumise à ce paradigme de l'auto-organisation. L'aventure de l'espèce humaine, c'est que nos capacités cérébrales nous ont fait maîtres de suivre ou non les anciens instincts ou les paradigmes et qu'il ne tient qu'à nous de prendre en charge consciemment ces capacités d'auto-organisation. Je n'en dis pas plus sur ce sujet-là, sinon pour ouvrir un champ qui est lui aussi immense, mais pour arriver à une des conclusions. Il est établi par les scientifiques que, dans certaines conditions, du chaos peut sortir un ordre. Et la condition majeure c'est que se stabilise le flux d'énergie que subit l'ensemble dans lequel il y a chaos. La condition pour que cet ordre se produise, l'expérience du tourbillon de Bénard le montre pour ceux d'entre vous qui ont suivi ces questions ou lu Prigogine, c'est une situation rigoureusement identique de tous les éléments de toutes les molécules, de tous les atomes qui composent la matière en situation de chaos. Et on peut observer des expériences tout à fait étonnantes, que vous verriez si l'on voyait dans le lait qui bout la façon dont il s'organise, mais il n'y a pas assez de différence de couleur entre les molécules pas encore structurées et celles qui le sont déjà. Bref donc, sous certaines conditions, d'un chaos peut monter un

certain ordre, et c'est sous cet angle qu'il faut s'interroger sur une traduction dans l'espèce humaine : pour que nous soyons tous en égale situation par rapport au chaos et à la stabilisation d'énergie qu'il reçoit, il faut que nous soyons tous en égale disponibilité ou du moins à un égal niveau d'information. Puisque nous avons mentalement la maîtrise de nos actes, c'est par l'information reçue que nous serons capables d'avoir des actions correspondant à la mise en place de ce paradigme de l'auto-organisation. L'égalité devant l'information des citoyens, en démocratie, est donc la clé absolue du système. Ce qui nous pose deux questions que je ne fais qu'évoquer : la première est celle de la transparence dans la démocratie.

Cette question est apparemment facile. La transparence est une exigence absolue. On doit tout savoir des décisions publiques et des hommes publics, bien entendu, et il y a une grave entrave à la démocratie dès qu'une décision publique est cachée, dès qu'il y a quelque part un secret touchant aux affaires publiques. On admet même de plus en plus que la préservation du secret de la vie privée, pour les personnes en responsabilité publique, n'est légitime que si elle ne contribue pas à cacher des traits de caractère ou des actes passés qui pourraient entraîner des conséquences touchant la vie publique.

Je voudrais cependant suggérer de réfléchir plus avant sur ce problème. D'abord du point de vue de ce qu'on appelle la négociation. Une négociation, c'est l'exploration avec un ou plusieurs partenaires des conditions dans lesquelles on peut régler un problème ou éviter un conflit. J'ai envie de cela qui fait conflit avec toi. Tu as envie de cela chez moi que je possède. Est-ce qu'on peut faire affaire ? Mais pour qu'il y ait négociation, pour qu'elle aboutisse, il faut évaluer le prix et faire l'inventaire des différentes concessions possibles. Donc, une négociation passe par l'offre de l'une des parties à l'autre, ou à toutes les autres d'une concession possible aux fins de mesurer et d'évaluer le prix que cette concession sera payée, et d'évaluer ensuite l'intérêt qu'il y a à engranger ce prix. Une fois la négociation terminée, on rencontre l'opinion, on explique et puis on est jugé sur le fait que cela s'est bien ou mal passé. Tant que la négociation n'est pas terminée, si l'opération se fait de manière complètement publique devant la presse, comme se font maintenant toutes nos grandes négociations internationales - c'est pour cela qu'elles se déroulent souvent mal - le public est informé des concessions que vous vous apprêtez à faire. Il va donc être capable de mesurer le prix que cela lui coûtera en termes de sacrifices, de contraintes, d'abandon de quelque chose, et ce avant d'avoir la moindre certitude

sur le prix qui sera payé par l'autre, donc sans pouvoir mesurer la valeur de la concession. Du coup les oppositions s'organisent alors que les soutiens n'ont pas matière à le faire, et la négociation court grand risque d'échouer. Que vous preniez les négociations du G.A.T.T., la Conférence intergouvernementale européenne qui commence, ou n'importe quoi, nous sommes dans un univers qui ne sait plus négocier à cause de cela. Et pour ne citer que deux autres cas : La paix entre Israël et la Palestine, elle, fut négociée neuf mois en secret. Le gouvernement norvégien, celui qu'on n'attendait pas, a su prendre les dispositions d'ordre public et de police probablement draconiennes sur quelques kilomètres carrés, dont les habitants de l'endroit n'ont sûrement pas compris le pourquoi. Et je suis sûr que les voisins de l'auberge où se faisaient les négociations ont dû en vouloir au gouvernement et voter contre lui à cause des embarras de circulation créés par les périmètres de sécurité. Je vous en dirais autant pour la négociation qui a fait la paix en Nouvelle-Calédonie. Elle n'a, celle-là, duré qu'une très longue nuit, mais nous avons eu le bonheur de pouvoir prévenir la presse quand elle était finie plutôt qu'à son début, car naturellement cela aurait fait voler toutes choses en éclats. C'est déjà une vraie question et je plaide que nous sommes dans un monde qui ne sait plus négocier avec lui-même.

Donc la transparence, il faut savoir ou on la met. Ce qui m'amène, je conclurai tout à l'heure sur ce point, ce qui m'amène déjà à dire qu'à côté de l'éthique de conviction, l'éthique de la responsabilité a sa place. Nous devons cette distinction très éclairante à Max Weber et je pense qu'elle est tout à fait essentielle.

Mais laissez-moi ajouter encore sur ce sujet deux autres éléments: le premier, c'est qu'il est très fréquent, pour celles des décisions qui nous le permettent, qu'un des grands éléments de succès d'une décision publique soit la surprise. L'interdiction de surprise dans un univers où toute négociation devient objet public et où il est considéré comme scandaleux d'en cacher une, de faire travailler et étudier une administration en secret, empêche tous les gouvernements d'aujourd'hui de jamais bénéficier de l'effet favorable d'une bonne surprise. C'est terminé ! Cet élément n'est pas pour rien dans l'érosion générale de tout gouvernement.

Et puis j'irai, toujours à propos de la transparence, à un sujet au fond plus grave. Je suis de moins en moins sûr qu'il faille tout dire. Et Dieu sait pourtant que je crois avoir conduit ma carrière avec un certain respect de l'éthique, en avoir eu un relatif souci, et avoir servi la cause de la transparence. Mais, enfin, dans une famille

- prenons la famille élargie, avec tout ce qu'il y a de cousins, les grands-parents, tout le monde - quand il y a un drame - ou une inconduite -, on les tait. Et on vit alors d'autant mieux ensemble. Il n'y a pas de vie de famille sans préservation de l'intimité, même si le summum, la réussite suprême dans la vie de famille, c'est que chacun sache tout sur l'autre. Nous savons fort bien que la vie de famille se portera d'autant mieux que chacun a sa zone, y compris géographique et mentale, d'intimité. Quand je vois l'évolution actuelle de nos sociétés - violence, délinquance, etc., le sort du fait divers dans nos systèmes médiatiques, je me demande si nous ne souffrons pas d'une dégénérescence violente par disparition de toute intimité sociale. Ne sommes-nous pas, la démocratie helvétique, la démocratie française, d'assez grandes familles pour que l'on traite des problèmes de déviance, de faits divers, d'accidents scandaleux, d'extrême violence, d'horreur, qu'on les traite en famille, en les taisant ? Sans doute, s'en porterait-on mieux. Naturellement, tout journaliste qui me lit va pleurer que j'en veux à la presse. Alors, rassurez-vous, je suis politique mais pas suicidaire et un combat pareil, on ne le mènera pas, bien sûr.

Mais reste que j'en appelle aux journalistes à se poser eux-mêmes la question: sous l'idée de

la transparence, il faut mettre aussi la responsabilité du fonctionnement de la société et pas seulement les besoins de citoyens éclairés. Un certain nombre de problèmes ont fait apparaître une crise dans la véracité du dit de presse, des difficultés ou des problèmes éthiques à propos du traitement de situations de crise en politique, en faits divers ou ailleurs encore. Je me demande si l'on a poussé jusqu'au bout l'interrogation sur les contraintes de notre système d'information. Et je voudrais ici supplier que cette démarche soit faite parce que la mise en évidence des contraintes conditionne la paix civile et mentale entre les consommateurs et les acteurs - si l'on se comprend sur les contraintes du système. La première contrainte, c'est l'électricité - la grande coupable - autrement dit, l'instantanéité. Cinq minutes après l'assassinat du Premier ministre Rabin, d'innombrables micros sont tendus à des milliers d'hommes et de femmes politiques de la planète. Et c'est ainsi pour chaque événement important : un tremblement de terre, un assassinat, l'éclatement surprenant d'une grande grève quelque part, etc. Naturellement, tout le monde a raison. Les journalistes sont pressants. Tout homme politique sait que s'il refuse de répondre à des questions lors de ces grands moments, il le paiera par la suite. Le résultat, c'est que tout le monde parle avant d'avoir réfléchi. On ne peut juger un événement - j'ai cité l'assassinat de

Rabin simplement comme exemple d'un événement soudain - qu'à la condition d'avoir quelque idée sur son contexte, son amont historique et surtout sur ce qu'il va produire. Les informations que l'on donnera, ne peuvent pas ne pas être colorées par la manière dont on souhaite infléchir les réactions et les rapports humains, et orienter ainsi la suite dont les conséquences seront en l'espèce, soit pacifiques et rassurantes, soit dramatiques et provoquantes. Mais ce que l'on entend par opinion publique est la moyenne arithmétique des intuitions d'une quantité de gens qui ont émis des aphorismes ou des remarques, bien avant d'avoir eu la moindre information et d'avoir réfléchi. L'instantanéité c'est relativement dramatique !

Deuxième question sur les médias : elle est d'ordre technique. Les journalistes n'y sont pour rien, mais il faudrait que de l'extérieur de leur profession, on les aide à maîtriser l'outil. L'image - je soumets cette hypothèse - ne s'adresse pas tout à fait aux mêmes organes que l'écrit. L'image interpelle d'avantage les émotions, les tripes, le cœur ; l'écrit interpelle davantage l'exercice mental, le raisonnement. Et par conséquent, le même type d'information n'aura pas le même impact sur nos façons de réagir.

Troisième élément, les excès formidables de

la concurrence. Une horreur éclate quelque part, ou un gouvernement vient de subir une défaite politique difficile, la nouvelle sera, bien entendu, propagée. Mais à la 74<sup>e</sup> répétition dans les huit jours, vous commencez à vous demander : « Aurait-elle été évitable? » Car, il y a naturellement des centaines d'organes de presse écrite, radiotélévisée, nationale, étrangère, qui en parleront. Vous aurez l'impression inévitable d'un matraquage, qui est le produit de l'auto-intoxication du système par lui-même. De plus, tout cela produit un bruit qui met chacun des éléments parties prenantes - c'est vrai de l'écrit, mais plus encore de la radio et de la télévision - dans l'obligation de dominer ce bruit. Pour se faire sa place, pour se faire entendre. Et cette obligation de dominer le bruit, c'est l'obligation du scoop, du scandale, de la dramatisation et d'une symbolisation à outrance.

Le quatrième élément qui s'inscrit dans cette ligne est en effet celui de la symbolisation. Elle est probablement un des moyens nécessaires aux médias pour se faire accepter, comprendre et lire par une opinion. Mais elle tend, naturellement, à s'éloigner de la réalité complexe et peu symbolisable de l'organisation de notre vie sociale. Sans que les journalistes y soient pour quelque chose, et à partir de ces réflexions sur les techniques, on mesure déjà le décalage entre le type

d'information dont nous aurions besoin, et le fonctionnement technique et commercial d'un système qui aujourd'hui répond à des lois, que j'ai tenté d'expliquer, sans imputation ni procès d'intention, pour montrer ce vers quoi elles nous entraînent. A quoi s'ajoute un certain nombre d'habitudes. Je passe sur l'irrespect d'une déontologie élémentaire par rapport à la vérité. Je me souviens d'une difficulté rencontrée avec un journaliste, qui avait, après mon élection au Parlement européen, annoncé que j'y étais fort absent. Je venais, au contraire, d'y faire un séjour d'un mois et demi et j'étais présent absolument tout le temps. Alors, je l'appelle et je lui dis : « Comment pouvez-vous sortir une information aussi fausse ? Voilà mes dates de présence. » Il m'a répondu : « Parce que vous avez cette image. » Donc, l'information n'était pas sur la réalité de mon emploi du temps, mais concernait une rumeur qui courait à mon sujet. Par conséquent, il a fallu que je fournisse une seconde information à titre de démenti. Un autre journaliste m'affirmait : « Pour moi une nouvelle c'est une information, un démenti c'est une deuxième information. » Mais la manière dont la presse traite les démentis fait qu'on ne dément plus jamais, car ils sont toujours à vos grands frais. Le droit au démenti n'existe plus. Le démenti est terminé. Et avec lui, c'est un des éléments de contre-pouvoir qui disparaît.

Mais il y a pire : le cloisonnement des compétences, et ce sera mon avant-dernier point sur les médias. A partir du moment où sont traitées distinctement, et chacune par ses propres services et spécialistes, les informations ou les nouvelles touchant les secteurs économique, financier, social, sportif, scolaire, politique, ecclésiastique - il y a un responsable d'ecclésiologie dans chacune de nos grandes maisons de presse -, qu'advient-il? Une grande politique sociale est faite d'impôts, de cotisations sociales, d'interventions, de subventions, d'aides, de travail en partenariat avec les organisations, des associations privées, dans un but déterminé. C'est toute une symbiose. Un cloisonnement des compétences fait qu'on ne va plus appeler politique que les querelles de pouvoir, et non pas le contenu. Ce dernier sera traité par les services économiques, financiers, sociaux, sportifs et culturels. Et plus jamais ne passent des analyses significatives sur le contenu polyvalent, interdisciplinaire, d'une grande politique. Et nos journaux sont alors surencombrés de ce qu'on appelle la politique, c'est-à-dire les permanentes compétitions pour le pouvoir et les investitures ou plutôt les luttes pour la préservation d'influence dans le champ du politique, dont on a fait orphelin le champ des contenus qui passe dans chacune des autres disciplines. Et l'image qui est ainsi donnée de la fonction et du métier de ceux qui ont

vocation à organiser la cité devient effroyable. On n'est plus maintenant - il faut quand même que vous le sachiez, c'est aussi une question d'éthique du citoyen cela - on n'est plus en politique sans être de ce seul fait suspect. Tout cela vient de l'image que je décris là. Alors, il y a peut-être quelques questions à se poser. Nous sommes passés de l'information au conditionnement culturel de toute une population. L'apprentissage que nos enfants, petits, font du sexe, de la violence et de l'argent doit beaucoup plus maintenant à la télévision qu'à l'école, et sans doute même qu'à la famille - du moins dans beaucoup de familles de notre temps. Devons-nous considérer qu'il y a responsabilité d'une éthique de civilisation dans le fait de poser le problème? Faut-il esquisser la question d'une déontologie intercollective, si j'ose dire, ou d'une intercollectivité professionnelle? Je l'ignore sachant simplement que l'histoire est si lourde en ce qui concerne la conquête de, la liberté de presse - contre le conformisme d'Etat - que personne ne peut ouvrir un débat sur les excès de la presse par ce biais-là. Et c'est bien pourquoi celle-ci est sans contre-pouvoir. Je ne pouvais pas ne pas évoquer ce dramatique problème.

Cinquième paragraphe de cette réflexion et qui est donc ma troisième interrogation à la

démocratie sur ses finalités: J'interrogerai ici le problème des finalités de la démocratie sous quatre aspects : dedans, aux frontières et plus loin, dans l'espace et dans le temps. Dans la cité, à l'intérieur, c'est sous l'égide de ces grands mots que sont le respect, le pôle « tu » de l'éthique, la découverte de l'autre, la liberté, le pôle « je » de l'éthique, et la justice, les règles, qu'il faut poser les questions. Et je crois que les champs d'inventaire sont, premièrement, à situer du côté des droits de l'homme. Dans toutes nos sociétés, le sort infligé à l'étranger ou au marginal fait toujours question. Y a-t-il vraiment égalité devant notre justice, devant nos tribunaux, dans nos prisons et dans le comportement de notre police ? Plus largement, deuxième question sur ce sujet: l'égalité peut-elle se limiter à la sphère des droits? Est-il incorporable comme exigence de la démocratie à sa seule définition que la finalité d'une démocratie soit de poursuivre l'égalité des chances et/ou des revenus et/ou de l'accès au savoir ? Comment en éthique aborder le problème des droits sans garantie ? Nous, Français, sommes merveilleux, nous écrivons des Constitutions sans arrêt. Notre patrimoine écrit contient tout : le droit au logement, le droit à l'emploi, et même le droit à un revenu minimum décent. Je crois bien que lui aussi, en tout cas pour les deux premiers je suis sûr, est dans le préambule de notre Constitution,

lequel a valeur constitutionnelle, le Conseil constitutionnel dans son autorité l'ayant confirmé.

Soyons plus spécifique ! Le concept de solidarité qui résulte du pôle « tu » de l'éthique, du fait que je respecte l'autre, comment serait-il utile devant le travail, devant le chômage aujourd'hui? Le problème du chômage doit-il être seulement traité comme un problème de technique économique ou a-t-il une dimension éthique? Et à l'inverse, si, ce qui est évident pour beaucoup, y compris moi, il a à l'évidence une dimension éthique très forte, peut-on traiter en termes éthiques, avec simplement des condamnations ? Et la démarche éthique, peut-elle faire l'économie de la rigueur technique ? Plus spécifique encore une question à laquelle je me suis beaucoup heurté à propos des politiques salariales dans le secteur public en France : L'échelle des rémunérations dans une société appelle-t-elle un jugement éthique? Beau problème ! Mais alors, dans ces conditions, qu'est-ce qu'on fait des références ou des valeurs comme le risque, l'initiative, la responsabilité ? La volonté partageuse des socialistes est toujours très charitable, mais on a du mal à les faire réfléchir aux faits que les inégalités du capitalisme sont créées par les chefs d'entreprise, qui occupent une situation stratégique

grâce à laquelle ils peuvent se pennetter de se payer d'abord sur les résultats de la croissance avant d'en laisser les miettes aux autres. C'est comme cela que fonctionne le marché. Ce n'est pas absolument une raison pour le supprimer. La tentative faite du côté du monde communiste n'a coûté que 50 000 000 de morts civils ! Telle-ment cela ne marche pas. Mais du coup, toute tentative de répartir les fruits de la croissance en pénalisant par trop le droit au prélèvement de ceux qui la créent, pourrait bien la paralyser elle-même. Cela peut être pris par exemple comme une allusion à l'histoire de la Grande-Bretagne travailliste juste après la dernière guerre mondiale - et comment cette tentative a provoqué l'effondrement de son économie, ou des références de ce genre. En tout cas, c'est une question terrible.

Et puis, encore une fois, risque, initiative et responsabilité - je voudrais dire ici qu'à mon sens il y a une nécessité et une grandeur du risque dans nos sociétés qui sont en train de s'auto-paralyser par une volonté et une recherche de sécurité tout azimut. Mais alors question : le risque, est-ce un élément de la vie, est-ce un hasard, est-ce une technique, ou est-ce une valeur éthique ? Pour moi il y a une valeur éthique au risque. Généralisons tout cela. Qu'est-ce que la justice sociale? Une démocratie est-elle coupable

de non-respect de critères éthiques sérieux, d'exigence éthique plutôt, si elle n'assure pas un certain minimum de justice sociale ? Et puis plus gravement encore: faut-il soumettre à interpellation éthique l'argent et le marché ? N'oubliez pas que l'argent est la plus géniale des inventions humaines. C'est à partir du moment où l'argent existe qu'on peut traiter avec l'autre pour obtenir quelque chose de lui autrement qu'en allant le lui voler et en le brutalisant. C'est une très longue réflexion qui est là-dedans. Je ne pense pas qu'on aurait pu inventer les droits de l'homme avant l'argent, car c'est l'argent qui a permis d'identifier l'autre comme une personne à droits égaux et dont on respecte l'intégrité. En fait, tous les travers que l'on voit liés à l'argent ne sont pas liés à ce que l'argent est de manière technique, mais aux projections des narcissismes, des paranoïas, des volontés de puissance, des volontés d'accaparement - c'est-à-dire des déséquilibres entre les personnes humaines dans leur rapport avec ce signe de puissance et cette capacité. Mais, bref, il y a tout de même toute une interrogation, y compris sur la zone de liberté offerte à la spéculation par l'argent. Nous sommes dans un monde où l'on gagne beaucoup plus vite de l'argent sans produire qu'en produisant. Il y a des circuits organisés pour cela - c'est une vraie question.

Et le marché, n'est-il qu'une technique d'organisation sociale ou mérite-t-il une interrogation éthique ? Au nom de quoi ? Même chose, en ce qui concerne la société de consommation. Tout cela, en fait, se résume au permanent et à l'immense antagonisme entre la liberté et l'égalité. Plus la liberté s'étend, et plus il est probable que l'égalité va en souffrir. On ne corrige les inégalités qu'à coups d'amputation de liberté. C'est bien clair. Y a-t-il matière à préférence éthique entre l'une et l'autre de ces valeurs ? C'est une question que je ne peux que vous laisser.

C'était mon premier questionnement dans le point « Les finalités de la démocratie ». Je serai plus rapide sur le reste : aux frontières, l'immigration. J'ai dit un jour cette phrase terrible : « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. » Tout le protestantisme institutionnel de France m'est tombé sur le dos. Je me suis fait mettre en cause, y compris par quelques-uns de mes très anciens amis. Je pense au pasteur Jacques Maury, à qui me lie une vieille amitié fidèle, mais cela il ne me l'a pas pardonné. Cette phrase est d'une exactitude absolue. On lui a fait dire ce qu'elle ne dit pas. « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde », ne veut pas dire qu'elle ne peut pas en accueillir même un petit peu. Elle dit même plutôt le

contraire, en fait, avec une limite. Mais il est vrai de toute façon qu'une démocratie se définit aussi dans son rapport avec l'autre proche et surtout avec l'autre qui a besoin d'elle. Et la manière dont nous traitons nos voisins étrangers, tout comme, je le disais tout à l'heure, nos habitants étrangers, est l'objet d'une interpellation éthique et je sais que je parle sur le territoire de la Confédération helvétique. Les problèmes sont différents de ceux que nous connaissons, mais nous savons vous comme moi qu'on n'est pas sans problèmes.

Troisième groupe d'interrogation sur les finalités - le lointain. Le lointain dans l'espace : Somalie, Rwanda, Bosnie, Tchétchénie... Faut-il qu'on s'en occupe? Avons-nous une obligation d'intervenir? Un des drames là-dedans est que des chefs en bataille ne voulaient pas faire la paix. A la différence, sans doute, aujourd'hui, de l'Irlande du Nord, d'Israël, de la Palestine et des deux communautés calédoniennes. Au nom de quoi les empêcher de s'entre-tuer? Faut-il une diplomatie préventive? Pour les morts, la communauté internationale intervient sous la pression d'une opinion publique scandalisée. Un amoncellement de cadavres suffit à provoquer l'arrivée des caméras et celle-ci suffit à perturber la bonne humeur des déjeuners familiaux dans les grandes démocraties. Et la pression qui

monte de la colère des déjeuners familiaux agit sur les gouvernements, qui enfin envoient des troupes, après les massacres. Sommes-nous soumis de ce seul fait à une exigence éthique ? Faut-il être capable de dire non, on n'y peut rien, on n'ira pas ? Tchétchénie, Tibet... Ce sera déjà du courage de l'avouer, peut-être, en disant pourquoi. Ou alors, si l'on dit qu'on a une responsabilité, laquelle et pour quelle raison - et dans quelle limite ? Le problème des limites est peut-être le plus grave ici. Le lointain dans l'espace, le lointain dans le temps. Les problèmes de préservation de notre environnement sont pour moi une question éthique, car nous sommes en train de gérer la planète dans des conditions qui font que nous la laisserons à nos enfants dans un état bien pire que celui où nos parents nous l'ont laissée. Effet de serre, pollution de toute nature, j'en passe... Et cela vaut pour la politique des ressources naturelles, cela vaut pour l'effort de dénucléarisation, etc.

Voilà les questions qu'on peut poser du point de vue des finalités de la démocratie, mais je n'en ai pas tout à fait terminé avec le martyre que vous subissez de mon verbe, car il me faut mon dernier paragraphe : la démocratie au quotidien - la politique de tous les jours, le gentiment crasseux. Vous comprendrez que pour cette dernière interrogation, la démocratie au

quotidien, je laisse de côté les problèmes simples - ceux pour lesquels l'exigence éthique ne découle pas des contraintes propres au politique ou à la démocratie, mais simplement de la morale privée : le problème des fausses promesses, le problème de la démagogie - qui se pose avec acuité en politique parce qu'on est en politique, mais qui est un problème y compris de vie privée, de relations commerciales, etc. - le problème du mensonge, celui de la prévarication, celui des détournements d'argent public. Tout cela est d'une clarté relativement limpide - pas toujours dans les conditions techniques d'application, mais c'est simple. Non je voudrais, au titre de ce dernier point vous proposer de réfléchir à trois thèmes seulement, et cela sera la fin de mon propos.

Le premier, c'est le compromis, le deuxième sera la raison d'État et le troisième sera la durée. Le compromis, vous avez tous cela dans la tête. Qui dit compromis, dit compromission assez vite. On n'a pas assez réfléchi au fait que dès l'instant où on décide de ne pas tuer l'autre, on s'oblige à faire avec, et longtemps, donc à le retrouver. Or, il est plus facile de passer compromis sur de l'argent, sur des intérêts que sur des idées, et pis encore sur des identités. Parce que derrière les idées et les identités se cachent ces dramatiques problèmes, au nom desquels on

fait n'importe quoi en politique, qui sont des problèmes d'image et des problèmes de prestige. Que ne fait-on, que de catastrophes en politique, que de guerres, pour sauver des prestiges de chefs et de généraux. La grande différence historique entre la social-démocratie et la variante communiste - du mouvement socialiste tel qu'il est né au x<sup>e</sup> siècle - c'est justement que la social-démocratie est arrivée finalement à se définir par l'acceptation du compromis - du compromis de classe. Pour le socialisme jusque-là - et c'est ce qui engendre la malversation communiste - il ne saurait y avoir de compromis de classe, la classe bourgeoise étant vouée à extinction, en tout cas dans son existence économique, sinon même physique, on l'a bien vu chez Pol Pot et les adeptes du Sentier lumineux. Mais l'intention léninienne et stalinienne - enfin, Staline offrait un peu des deux - était bien l'extinction économique du pouvoir de la bourgeoisie. Et c'est avec la social-démocratie que cette idée arrive, enfin compatible avec la vraie démocratie et avec la paix civile, qu'avec la bourgeoisie et le capitalisme, on fera compromis de classe et que ce compromis a sa noblesse. Il avance au fur et à mesure que le rapport des forces peut changer. Qui dit compromis, ne dit pas nécessairement compromission. Voilà ce qu'il faut avoir, je crois, profondément dans la tête.

Or, culturellement il y a un retard fou. Je me rappelle le scandale que j'ai ressenti quand je me suis aperçu de l'extraordinaire différence d'émotion collective qu'il y avait dans la jeunesse des époques dont je vais parler - dans la création artistique chez les cinéastes, chez les romanciers, chez les peintres même, les sculpteurs - entre le soutien de la courageuse lutte des Cubains contre leur épouvantable dictateur Batista, ou celle du peuple vietnamien contre l'impérialisme américain et l'absence totale d'émotion à l'égard d'un des phénomènes politiques des plus admirables de notre dernier quart de siècle, qui est la reconstruction de la démocratie en Espagne, après quarante ans de fascisme. Ce qui mérite la même observation attentive aujourd'hui est probablement l'apartheid, enfin, plutôt la fin de l'apartheid. Mais nos cinéastes, nos romanciers, nos écrivains, nos étudiants sont trop sensibles à ce que, moi, j'appelle le romantisme du fusil. Et je pose le problème éthique de savoir si le romantisme du fusil ne mérite pas une vraie condamnation. Je me demande s'il ne nous faut pas un hymne au compromis. Car je n'ai pas fini sur ce sujet. Quand il y a une situation tendue, une grande grève, une crise sociale dure ou un conflit armé, on parle de guerre, et tout chercheur de paix commence par être vu comme un traître à son camp. Nouvelle-Calédonie : la première chose que j'ai

dû faire avant de savoir si la paix serait possible, ça a été de prendre l'engagement que si elle s'avérait possible, une de ses dispositions serait l'amnistie, et ce à des gens qui venaient d'assassiner des gendarmes français ! Sinon, on n'aurait même pas pu parler. On a pu faire cette paix et on a pu en plus la négocier dans un secret absolu parce que la négociation n'a pas duré trop longtemps. La paix aurait raté, l'affaire se serait connue, et j'étais alors bon pour la Haute Cour de Justice. Irlande du Nord : à cause des faiblesses politiques et probablement intellectuelles du Gouvernement anglais, on connaît maintenant une retombée dans un processus de paix tout de même prodigieux. Car il est affirmé maintenant que les chefs de communautés en conflit veulent la paix. Le médiateur s'appelle John Hume. Il est le Secrétaire général du petit parti social-démocrate local. D'abord, il faut savoir que John Hume, sa femme et ses enfants, sont menacés depuis cinq ou six ans d'assassinat; les mêmes sont harcelés à l'école par tous les sectarismes. Mais en plus, effectivement, il n'est pas très difficile de voir en lui un traître à la cause irlandaise. Et je ne vous fais pas un dessin sur Frédéric De Klerk qui a cassé la domination blanche en Afrique du Sud. Je n'ai pris que des exemples de guerres violentes, mais le fait est que dans un conflit social qui est encore en train de monter, où les prestiges sont en cause et où

on n'a pas encore commencé à se parler, dans une grande grève véhémement - dans une entreprise ou entre corps professionnels, ceux qui vont commencer à parler seront aussi soumis à cette crainte que le négociateur ne soit d'abord perçu comme un traître à son camp. Et la chose est d'autant plus délicate que tous les négociateurs ne sont pas bons. Tout n'est pas pertinent. Il existe, en effet, de vrais traîtres. Par conséquent, les critères ne seront jamais tellement objectifs. Mais je veux le redire ici : la noblesse du compromis c'est qu'il est le consolidateur de la paix. Et je voudrais, moi, non seulement que l'Institut romand d'éthique mais que quelques poètes ou quelques romanciers puissent aussi donner sa noblesse au compromis.

Mon deuxième point dans la démocratie au quotidien touchera la raison d'État. Encore un beau sujet celui-là. La raison d'État recouvre les actions violentes ou injustes liées à la perversion de l'autre ou à la volonté de se mettre à l'abri de ses rétorsions. Raison d'État: on ne touche pas à la politique chinoise au Tibet, pour être à l'abri des mesures de rétorsions chinoises. C'est également la nécessité de préserver un secret qui expliquera les motivations de ce qu'on fait. Prenez le cas du Tibet ou mieux, ces semaines-ci, de Taiwan. Faut-il, pour défendre Taiwan, faire la guerre à la Chine ? On ne s'en sortira pas

comme cela. Ils sont un milliard deux cent millions et ont l'arme nucléaire. Turquie : beau vote au Parlement européen récent. La Turquie qui n'a jamais accepté de reconnaître sa culpabilité dans le génocide arménien, maintient 16 ou 17 000 hommes de forces armées occupant le tiers de la surface de l'île de Chypre et y impose un régime odieux qui a réussi jusqu'à présent à faire en sorte que se creuse un écart de niveau de vie de plus de 30 % entre celui de la République grecque, la principale république chypriote, et la République turque, alors qu'il y a vingt ans les niveaux de vie étaient les mêmes. Et puis, bien sûr le dramatique problème du Kurdistan avec, vous l'avez vu, une politique qui nie les droits de l'homme partout, jusqu'au viol des immunités parlementaires puisque trois des six députés kurdes ont été condamnés à de longues peines de prison il n'y a pas très longtemps.

Fallait-il incorporer malgré cela la Turquie dans l'Union Douanière? J'ai voté «oui». J'ai voté «oui» parce que je savais que les forces qui combattaient l'adhésion de la Turquie à l'Union Douanière comprenaient, d'une part, l'armée - et, d'autre part, les islamistes - des intégristes musulmans. Ceux qui la voulaient, étaient plutôt les républicains, en recherche de solutions négociées, fussent-ils au pouvoir, mais

relativement minoritaires. Il est vrai que nous avons, avec ce vote, donné l'impression d'offrir une caution et que les arguments - cela a faillit faire une majorité, d'ailleurs - des parlementaires européens qui ne voulaient pas entendre parler d'intégrer la Turquie à notre Union Douanière, étaient purement éthiques : la Turquie est coupable sur le plan éthique, nous avons d'autres normes, d'autres exigences et n'entre pas chez nous qui veut! Au nom de la raison d'État, en l'espèce européenne, mais au nom de la raison d'État, appliquée à des analyses géopolitiques, j'ai pensé, moi, nécessaire d'accompagner l'effort des forces démocratiques, de les renforcer avec en plus la croyance que quand il y a commerce, il arrive qu'on se cultive, on apprend à vivre avec les autres, et on rend de moins en moins possibles les comportements violents. Raison d'État... ? Il ne me semble pas qu'ici elle soit en contradiction avec l'éthique, si du moins on ne conçoit l'éthique ni comme dogmatique ni comme absolue.

Éthique des services secrets: Faut-il assassiner les terroristes ? C'est une forte question. Y a-t-il une éthique de l'espionnage ? Incidemment, je ne crois pas qu'une grande démocratie moderne, puisse vivre sans services spéciaux. Vous prendrez cela comme vous voudrez. Je crois même que c'est une fonction tout à fait

vitale et tout à fait essentielle. Raison d'État ?  
Il y a de quoi faire.

Ma toute dernière question concerne la durée. Avec, là, l'interrogation d'un concept curieux, celui du courage politique. Avez-vous remarqué qu'on appelle courage politique l'aptitude d'un homme politique à se faire détester de ses électeurs et de se faire renvoyer assez vite pour avoir pris un certain nombre de mesures ? Souvent, bien entendu, ce sont des mesures plutôt positives par rapport à certains objectifs: l'assainissement d'un déficit budgétaire, un peu plus de justice fiscale, des choses de ce genre. Nous vivons, je le disais tout à l'heure en évoquant les médias, sous le règne du symbolique et de l'instant. Or, conduire une politique, c'est agir sur des mentalités, sur des attitudes et sur des comportements. Par définition, cela ne se fait qu'avec du temps. L'activité humaine la plus proche du métier que j'ai exercé, moi, c'est l'arboriculture. Quand vous créez une institution, le R.M.I., par exemple, qu'est-ce qu'il y a de nouveau? Pas que l'on distribue de l'argent, mais l'offre à toute démarche d'insertion et, en l'espèce à toute souffrance, d'un accompagnement humain personnalisé. Tu ne seras pas tout seul pour découvrir les formulaires. Tu n'as pas de cravate pour une visite d'embauche, voilà la mienne. Puis, va

quand même te laver, voilà un rasoir. C'est cela l'accompagnement physique d'une douleur ou d'une souffrance, et surtout d'une démarche d'insertion.

Mais c'est là un changement culturel profond, la traduction de toute la politique sociale de demain. Il n'y a pas encore les hommes et les femmes formés à cet égard. C'est un changement de mentalité qui est d'autant plus difficile à accepter dans une société où par ailleurs on est loyalement conservateur, avec dans la tête l'idée que le chômage n'est que le résultat des dysfonctions du marché dont le meilleur fonctionnement diminuerait le chômage et ne rendrait pas immédiatement nécessaire le fait de créer, par exemple le R.M.I. Bref, la bonne mise en pratique de l'insertion, qui est l'essentiel dans cette affaire, j'ai toujours pensé qu'elle prendrait une ou deux décennies. Avec la décentralisation que nous avons faite en France, nous avons changé des comportements. Il a bien fallu ainsi que les petits chefs commencent par financer leur palais régionaux ou départementaux. C'était inévitable, mais cela ne fera qu'un temps, le temps que les contrôles comptables tombent là-dessus. De l'arboriculture vous dis-je. Et quand vous faites de l'arboriculture, vous travaillez avec des engrais, des insecticides, de la taille prudente, sans tronçonneuse en règle

générale. Et vous avez beau être pressé, vous n'arriverez pas à filmer, pour le médiatiser, le bourgeonnement ou la floraison. En plus, d'ailleurs, en politique, les temps sont tels que quand une vraie institution a crû comme une plante - une institution, une procédure, une règle, une façon d'être que vous avez voulu créer ou impulser - d'autres que vous en enregistreront le succès. Ainsi un des éléments principaux de l'éthique de l'acteur en politique, c'est le respect que ce dernier donne à la durée, à la priorité du long terme par rapport au court terme.

Il faut tuer l'urgence. Il y a urgence à tuer l'urgence. On ne peut plus gouverner nos sociétés, tellement l'exigence du symbolique de l'instant conditionne et compromet les décisions... Prenez, nous avons en ce moment en France un problème sur la violence à l'école. Il est évident que quantitativement le renforcement du nombre des surveillants et des forces de police pour l'extérieur, mais surtout des surveillants à l'intérieur, est important mais ne saurait suffire. Il est évident aussi que qualitativement, la mise en synergie des politiques de soutien scolaire, de soutien aux devoirs, de lutte contre l'illettrisme ou la méconnaissance du français chez les parents prend du temps, de même que son accompagnement par une poli-

tique de réhabilitation des logements dans les quartiers dégradés, où tout cela se passe à la fois, ainsi qu'une politique d'implantation, de nouvelles créations d'entreprise, fussent-elles petites, d'artisanats, et du service public, dans toutes ces banlieues. La lutte contre la violence scolaire, passe par tout cela. Il est hors de question que cela découle de lois tout en aboutissant à des résultats instantanés. Je vis dans la terreur dès que mon pays s'emballe - cela doit valoir pour la Confédération helvétique - sur des thèmes dont nous savons que leur « instantanéisation » rend impossible de les traiter correctement, c'est-à-dire avec le sens de la durée.

Finalement, l'essentiel de tout ce que je vous ai dit ce soir se ramène - et j'y faisais une allusion dans le cœur du propos - à la contradiction profonde entre ce que Max Weber distinguait comme l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. La conviction a une vocation à être universelle, sinon extra-temporelle, et en tout cas universelle dans l'espace. La responsabilité étant enracinée, elle se définit par rapport à une collectivité restreinte, qui a des intérêts différents de ceux du reste du monde. Mais en fin de compte, c'est tout de même à l'ampleur de la zone de recoupement entre l'univers de la conviction et celui de la responsabilité que se reconnaît la grandeur

d'une conduite politique. Et je voudrais finir tout de même sur un mot d'espoir: Il reste que la politique est un grand métier et j'y ai rencontré des gens qui la faisaient avec grandeur.

Coll. MichelRocard.org

J= ri6 23  
33506FR00008B/27

9 782830 908343

Coll. MichelRocard.org

Qu'est-ce que l'éthique et comment l'articuler à la démocratie? Dans cet essai qui reprend une conférence prononcée à Genève lors de l'inauguration de l'Institut Romand d'éthique en 1996, Michel Rocard explore la démocratie dans ses modes d'organisation, ses finalités et sa marche quotidienne. L'ancien Premier Ministre s'attarde sur les questions de la transparence de l'action politique, sur les médias ou sur l'art du compromis, tout en évoquant des épisodes marquants de son activité au plus haut niveau: par exemple les négociations en Nouvelle Calédonie ou sa fameuse déclaration «La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde». Pour Michel Rocard, au terme de cette réflexion, «c'est tout de même à l'ampleur de la prise de recoupement entre l'univers de la conviction et celui de la responsabilité que se reconstruit la grandeur d'une conduite politique».

1000 C Pix valable en France  
ISBN 978-2-8309-0834-3

